Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische

Zeitschrift = International theological review

Band: 12 (1904)

Heft: 48

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CORRESPONDANCES.

Auguste Sabatier et le catholicisme.

On nous écrit: «La Revue n'a pas encore rendu compte de l'ouvrage du professeur A. Sabatier sur Les religions d'autorité et la religion de l'esprit. Cet ouvrage est cependant l'objet de nombreuses études, les unes très élogieuses, les autres plutôt contraires. Serait-il indiscret de vous demander votre opinion?...»

Réponse. Il est possible que nous publisons un jour une étude analytique de cet ouvrage. En attendant, voici notre opinion très sommaire et par conséquent très incomplète.

Le procédé d'opposition et le procédé de conciliation ont l'un et l'autre leur raison d'être: le premier correspond à la force centrifuge et à l'analyse, le second à la force centripète et à la synthèse. La vérité intégrale, dans tous les ordres de choses, ne s'obtient que par la mise en pratique de l'un et de l'autre.

En théologie, on a surtout appliqué le premier; on pourrait presque dire «exclusivement», tant sont rares les esprits conciliateurs qui ont cherché la vérité pour elle-même, l'accueillant de tous les partis, ne lui demandant pas son mot de passe, mais lui faisant place dès qu'elle montrait qu'elle était vérité. Lorsqu'on lit l'histoire de la théologie, on est frappé de son caractère sinon unique, du moins dominant, caractère qu'on peut résumer en un mot: théologie de combat. De même que la plupart des esprits ne voient dans l'Eglise qu'une institution militante (Ecclesia militans), ainsi ne voient-ils dans la théologie que des explications agressives, s'attaquant les unes les autres. Encore une fois, très rares sont les théologiens qui cherchent les vérités éparses dans tous les systèmes, qui ne sont d'aucun parti et qui concilient les oppositions en une synthèse claire et indépendante.

C'est ainsi que les deux notions fondamentales d'autorité et de *liberté* ont été, presque toujours, mises en opposition et traitées comme deux ennemies dans le monde ecclésiastique et dans le monde théologique.

Rome a abusé de l'autorité, se l'adjugeant à elle-même et confisquant la liberté d'autrui; elle a cherché à faire croire que le catholicisme n'était qu'autorité, et elle y a réussi auprès des esprits superficiels ou partiaux qui ne demandaient pas mieux qu'il en fût ainsi. Les protestants ont généralement accepté ce jugement, et ils se sont adjugé à eux-mêmes la liberté, avec le même exclusivisme. Rome a oublié que la liberté est aussi nécessaire en ce monde que l'autorité, et les protestants ont oublié que l'autorité est aussi nécessaire que la liberté. Les uns et les autres ont mis en antagonisme ces deux éléments, qui devraient s'appuyer, se compléter, s'harmoniser, se concilier.

Ce procédé d'opposition est tellement simpliste que la plupart des esprits s'y sont laissé prendre et végètent encore dans ce point de vue. Au lieu de réagir contre cet antagonisme et cet exclusivisme, les théologiens, qui devraient avoir souci de ce qui doit être et non seulement de ce qui est, et qui auraient dû par conséquent apprendre aux hommes religieux à relier l'autorité et la liberté, ont malheureusement emboîté le pas aux esprits superficiels, et c'est ainsi que nous avons les religions d'autorité et les religions de liberté. Auguste Sabatier est luimême tombé dans le piège de la routine, et son livre qui avait la prétention d'innover, n'est, au fond, qu'un reste de la vieille tactique d'opposition.

Il n'a compris ni le vrai rôle de l'autorité dans la religion chrétienne et dans l'Eglise chrétienne, ni le vrai rôle de la liberté. Signalons quelques points où il n'a été ni un historien exact, ni un psychologue perspicace, lui qui avait la prétention d'être l'un et l'autre. Il a cru décrire exactement l'histoire de l'Eglise catholique, en disant qu'Ignace d'Antioche a d'abord mis en relief l'autorité de l'évêque, Cyprien celle du corps épiscopal, Gerson et les Pères de Constance et de Bâle celle du concile, les Pères du concile du Vatican celle de la personne du pape. Cette vue à vol d'oiseau est facile, spécieuse et naïve. La véritable histoire nous montre, au contraire, que l'Eglise primitive était une communauté, et, si l'on veut, une union de

communautés; l'évêque n'en était que le mandataire, le préposé élu par les frères ou par la communauté même; l'évêque n'administrait qu'au nom de la communauté, en union avec elle. Il n'avait donc qu'une autorité ministérielle, tirée de et fondée sur l'autorité de l'Eglise: « dic Ecclesiæ », tel était le dernier mot. Et l'Eglise était considérée, primitivement, comme la dépositaire de tout ce que le Christ lui avait confié: doctrine et préceptes. Ce dépôt sacré, elle le gardait et le prêchait. Le Christ était son chef, son fondateur, son maître. Le Christ était l'évêque des âmes; l'évêque n'était que le représentant ministériel de la communauté. Le Christ était la tête, l'Eglise le corps, tous les frères les membres de ce corps, tous unis à la tête. Donc l'autorité de J.-C. était la seule autorité dans l'Eglise primitive; et quand on parlait de l'autorité de l'Eglise ou de l'évêque, il ne s'agissait que d'une autorité de prédication et de ministère; l'Eglise ne prêchait que les enseignements de I.-C., et elle n'administrait que selon les préceptes de J.-C., en J.-C. et pour J.-C.

Donc constater les enseignements et les préceptes de J.-C., les faire connaître, les prêcher, tel était tout le rôle de l'Eglise, toute sa mission, toute son autorité. C'est donc être un historien inexact que d'omettre l'autorité de J.-C., et de ne parler que de l'autorité de l'évêque, ou du corps épiscopal, ou du concile, ou du pape, et de représenter l'autorité dans le catholicisme comme l'a fait A. Sabatier. L'autorité, dans l'Eglise catholique, n'était, je le répète, que l'autorité du Christ, le seul chef de l'Eglise; et aujourd'hui encore, il doit en être ainsi et il en est ainsi chez les vrais catholiques. La base de l'administration ecclésiastique, dans les Eglises anciennes-catholiques, est la paroisse; les évêques ne sont que des préposés, agissant avec les paroisses; J.-C. est le seul chef par sa doctrine, par ses préceptes, par sa grâce.

C'est fausser et calomnier le catholicisme que de le représenter comme un système dans lequel les fidèles ne sont rien, la communauté rien, le pape tout, l'évêque une sorte de domestique du pape et non plus un représentant de la communauté.

Dans le vrai catholicisme, se concilient fort bien l'autorité et la liberté: car les enseignements et les préceptes de J.-C. ne sont nullement attentatoires de la liberté des fidèles; et la hié-

rarchie, telle que J.-C. l'a fondée, n'est pas davantage hostile à la liberté de la communauté, celle-ci élisant ses pasteurs, les contrôlant, au besoin les jugeant et les déposant.

Condamner le catholicisme sous prétexte qu'il est une religion d'autorité, ainsi que le fait A. Sabatier, est un nonsens et une contrefaçon de l'histoire et de la psychologie catholique. Il n'a vu que du dehors et de loin les milieux catholiques, d'après les rapports très inexacts que lui ont faits quelques ultramontains devenus hostiles à Rome, mais sans être vraiment catholiques pour cela. Il s'est trompé du tout au tout, et les protestants qui jugent à sa suite les choses catholiques se trompent de même. Autorité, liberté, esprit, ce sont là trois éléments nécessaires, qu'il ne faut pas mettre en opposition, mais qu'il faut concilier. Tous n'y ont pas réussi, nous ne le voyons que trop; mais notre but, à nous ancienscatholiques, est de les concilier ecclésiastiquement et théologiquement. C'est sans doute pour cela que A. Sabatier nous ignorait: nous ne rentrions pas dans les cadres de son système. C'est tant pis pour son système. Il a écarté les conciliateurs, les conciliateurs l'écarteront, en ne prenant de son système que ce qu'il a de vrai, à savoir, la démonstration de la propre futilité de son point de vue, c'est-à-dire de l'angle sous lequel il a envisagé la plupart des questions et des choses.

E. M.